



# PRIX MAESTRIA-ALAIN-LACHANCE

## LIGNES DIRECTRICES

### DESCRIPTION DU PRIX

Le prix Maestria récompense l'excellence et la qualité de réalisation d'un projet en architecture contemporaine **ou** en patrimoine qui met en valeur les savoir-faire et les techniques spécialisés des artisan.es professionnel.les du Québec.

Décerné par le Conseil des métiers d'art du Québec, le prix est remis en l'honneur de M. Alain Lachance, ébéniste émérite pour sa contribution exceptionnelle à la sauvegarde des savoir-faire traditionnels.

Le prix Maestria sera remis lors de l'événement annuel **Les Rendez-vous Maestria** en avril 2024.

### MONTANT DU PRIX

Le prix Maestria est accompagné d'une bourse de 1 000 \$.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être citoyen.e canadien.e ou résident.e permanent.e du Canada ayant le domicile au Québec;
- Être membre professionnel.e en règle du CMAQ;
- Exercer un métier d'art de façon active et continue

### AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE

La candidature peut être déposée par :

- L'artisan.e;
- Un.e membre du CMAQ autre que l'artisan.e;
- Une municipalité, une association ou un organisme culturel : corporations ou associations régionales d'artisan.es professionnel.les, maisons de la culture, musées, institutions d'enseignement, donneurs d'ouvrages, etc.

### LES TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES

Le projet soumis doit:

- Création d'une œuvre architecturale ou d'éléments architecturaux ou biens immobiliers contemporains.  
ou
- Reconstitution, restauration ou reproduction d'une œuvre architecturale ou d'éléments architecturaux ou biens immobiliers du patrimoine bâti.
- Avoir été réalisé dans les 5 dernières années;

Le terme restauration inclut les reconstitutions et reproductions. Le projet peut être individuel ou collectif. Dans le cas d'un projet collectif, la mise en candidature est présentée par le signataire de la commande.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER

- La pertinence du projet;
- L'impact du projet sur le milieu;
- La qualité exceptionnelle de réalisation du projet ;
- Le respect des règles de l'art liées tant à des projets de restauration du patrimoine bâti qu'à l'usage des techniques de réalisation.

Des points seront accordés à la qualité du dossier de présentation de la candidature

## DÉPOSER SA CANDIDATURE

Afin de compléter le formulaire en ligne, vous aurez besoin de préparer les éléments suivants :

- Description du projet et de sa pertinence (300 mots)
- Justification de l'impact du projet dans le milieu (300 mots)
- Description de la qualité et du respect des techniques (300 mots)
- Photographies du projet (maximum 15 photos);
- Curriculum vitae (maximum 5 pages) qui démontre l'exercice d'un métier d'art de façon professionnelle.

## CONTENU DU PORTFOLIO DU PROJET

En remplissant le formulaire de candidature en ligne, vous aurez l'option d'importer jusqu'à 15 photographies de votre travail.

Vous devez déposer :

- Un maximum de cinq (5) photos du projet terminé
- Un maximum de dix (10) photos du projet prises avant et pendant la réalisation du projet.

## DATE DE DÉPÔT

La date limite pour soumettre une candidature en ligne est le **17 mars 2024**.

## PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

Le formulaire de candidature doit être rempli au moyen du formulaire en ligne accessible via ce lien:

**<https://fr.surveymonkey.com/r/prix-maestria>**

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Le nom de la personne lauréate (ou du collectif) sera dévoilé lors d'une cérémonie à l'occasion de la rencontre annuelle des RENDEZ-VOUS MAESTRIA.

Les candidates et candidats s'engagent à être représentés lors de la remise des prix et consentent à la diffusion de leurs noms et des images les représentant et représentant le projet.

## RENSEIGNEMENTS

Pour toute information, veuillez contacter :

**Sophie Aubut**, coordonnatrice, registraire

514 861-2787, poste 207 | [sophie.aubut@metiersdart.ca](mailto:sophie.aubut@metiersdart.ca)